

ARRETÉ :

AR_2026_017

PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT ROUTE DE LA LAUZERE
ENTREPRISE EUROMONTAGE 2eme tranche

Le Maire de la commune d'Alos

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L2213.6;

Vu le Code de la Route et notamment l'article R. 411-8;

Vu l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière première partie, huitième partie ;

Vu la demande de l'entreprise EUROMONTAGE du 31 août 2026 pour le stationnement d'une toupie pompe à béton sur la route de la Lauzère ;

Considérant qu'il est nécessaire, pour des raisons de sécurité, de réglementer la circulation des véhicules sur la route de la Lauzère 09200 ALOS ;

ARRETE

Article 1 : Le 15 septembre 2026 de 8h à 18h, la circulation sur la partie mentionnée ci-dessus des véhicules, sont soumis aux prescriptions définies ci-dessous.

Article 2:

- Fermeture à la circulation
- Interdiction de circuler à tous les véhicules durant les travaux

Article 3: La signalisation réglementaire, conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (première partie, huitième partie) sera mise en place le 15 septembre 2026 jusqu'à la fin des travaux, par l'entreprise EUROMONTAGE 34 rue de l'artisanat 81300 GRAULHET - M PERRIER Morgan - 06.31.17.60.96 - morgan.perrier@euromontage.fr.

Article 4: Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en

place de la signalisation prévue à l'article 3 ci-dessus.

Article 5: Par dérogation aux prescriptions des articles 1 et 2, les voies énumérées ci-dessus pourront être utilisées par les véhicules de médecins, les ambulances, les véhicules de police ou des services de secours et de lutte contre l'incendie.

Article 6: Le Maire de la Commune de ALOS est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Ampliation :

- Entreprise EUROMONTAGE
- District de saint-girons
- Groupement de gendarmerie
- SDIS

Le 02/09/2026

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

Sylvie MARTRES

The image shows the official circular stamp of the Municipality of Alos, Ariège. The stamp features the text 'MAIRIE D'ALOS' at the top and '(Ariège)' at the bottom, with a central emblem. Overlaid on the stamp is a large, fluid handwritten signature in blue ink.

Date de transmission de l'acte: 02/09/2026

Date de réception de l'AR: 02/09/2026

009-210900080-AR 2026_017-AR

A G E D I